Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 059-215905142-20260321-2026004-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON DE FOURMIES

Commune de ROUSIES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 mars 2026

NOMBRE

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars.

27 Le Conseil Municipal de la Commune de ROUSIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Madame Carole DEVOS, Maire.**

de présents 27

Etaient présents : Mme Carole DEVOS, M. Bernard HASSELIN, Mme Chrystel BAILLY, M. Marc BARSOUM, Mme Gwendoline PUT-LIENARD, M. Denis PIN, Mme Périne JOUNIAUX, M. Thomas DIOT, M. Jacky DISY, Mme Nathalie LOURDAIS, Mme Sylvie MASTALERZ, Mme Pascale BLONDEAU, M. Alain LELUBRE, M. Laurent PHILIPPE, Mme Mathilde ÉTÉVÉ, Mme Pauline BERTONI, M. Jean-Bernard VANDENBUSSCHE, M. Jocelyn PHILIPPE, Mme Ophélie DUPUIS, M. Vincent MYSLICKI, Mme Audrey POUCET, M. Victor LOMBARD, M. Sébastien TAVERNE, M. Johan LECERF, Mme Manuella GEOFFROY, Mme Clarisse RENOTTE, Mme Océane ODEN.

De votants 27

2026/0004

OBJET
CREATION DE 7 POSTES DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Un scrutin a eu lieu, M. Thomas DIOT a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie et que la convocation du Conseil a été faite le 17 Mars 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-18 lequel permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux,

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités locales laquelle permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations.

Vu le PV d'installation du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026 ;

CONSIDERANT que Madame le Maire propose à l'Assemblée de créer 7 postes de conseillers municipaux délégués ayant en charge :

Le centre aéré	Madame Ophélie DUPUIS
La santé	Monsieur Victor LOMBARD
Le logement	Madame Sylvie MASTALERZ
Les infrastructures sportives	Monsieur Laurent PHILIPPE
Le CCAS	Madame Pascale BLONDEAU
La culture	Monsieur Alain LELUBRE
La coordination des évènements communaux	Madame Nathalie LOURDAIS

Après en avoir délibéré **à la l'Unanimité**

Le conseil municipal :

- **Autorise** la création de 7 Postes de Conseillers Municipaux délégués.
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 059-215905142-20260321-2026004-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.
Suivent les signatures.

Fait à Rousies le 21 Mars 2026.

Le secrétaire de séance,

M. Thomas DIOT.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Maire,

Carole DEVOS.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication